



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2023-27

Objet : Pompage et épandage des boues de la lagune 1

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la consultation des entreprises ;

DECIDE

- D'attribuer les travaux de :

- Curage par pompage par radeau de la lagune 1 par l'entreprise Terréo pour un montant de travaux de 21 732 €ht
- Pompage, transport et épandage des boues par l'entreprise Vergnes Environnement pour un montant de 17 584 €ht.

- De signer tous les documents concernant ces travaux.

Fait à Lafrançaise,
Le 14 juin 2023.

Le Maire,

Thierry DELBREIL

Lafrançaise